



République Française

Accusé de réception en préfecture
078-21780317-20230207-DEC-01-2023-DE
Date de télétransmission : 07/02/2023
Date de réception préfecture : 07/02/2023

MAIRIE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

78930 - ☎ 01.34.77.11.68

DÉCISION DU MAIRE N°01/2023

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE LOGEMENTS COMMUNAUX Opération d'Aménagement et de Programmation « les Portes des Prés »

Le Maire d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et suivants ;

CONSIDÉRANT la délibération n°11/2020 en date du 27 mai 2020 ayant donné délégation de compétence au Maire pour la durée du mandat,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de confier à un maître d'œuvre la construction de quatre logements communaux dans le cadre de l'O.A.P. « les Portes des Prés » ainsi qu'une mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour des travaux de viabilisation et VRD pour la desserte des nouveaux logements,

CONSIDÉRANT la consultation dématérialisée réalisée le 26 juillet 2022,

VU les propositions respectives du Cabinet FIRON pour la partie construction de logements (lot n°1) et de l'entreprise ECR ENVIRONNEMENT pour la partie viabilisation et VRD (lot n°2),

DÉCIDE

Article 1 : Les contrats de maîtrise d'œuvre sont attribués au Cabinet d'Architecture FIRON pour la construction de logements (lot n°1) et à l'entreprise ECR ENVIRONNEMENT pour les travaux de viabilisation et VRD (lot n°2).

Article 2 : Les montants forfaitaires des honoraires s'élèvent à :

Lot n°1 – maîtrise d'œuvre de construction de quatre logements : 46 553 € HT

Lot n°2 – maîtrise d'œuvre pour les travaux de viabilisation et VRD : 17 640 € HT

Article 3 : Les crédits afférents à cette dépense seront prévus au budget 2023 à l'article 231 « immobilisations corporelles en cours ».

Pour extrait certifié conforme,
AUFFREVILLE-BRASSEUIL, le 3 février 2023

Le Maire,
Serge ANCELOT



Certifié exécutoire Loi 82-213 du 02/03/1982 compte tenu :
- De la transmission en Préfecture le 07 FEV. 2023
- De la publication le 07 FEV. 2023
Le Maire,

